



N/réf : SD/1105016
P.J. : 1 questionnaire

**Aux associations membres
de France Nature Environnement**

Objet : SOS ARCHIVES !

Paris, le 30 mai 2011

Madame la présidente, monsieur le président, cher(e) ami(e),

Le colloque « Une protection de la nature et de l'environnement à la française ? » première manifestation organisée, en septembre 2010 à Paris, par la toute jeune Association pour l'Histoire de la protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) a montré que se développe, en France et bien au-delà, un fort intérêt pour l'histoire d'un mouvement dont les associations de France-Nature Environnement ont été et sont des actrices majeures.

Mais l'histoire ne peut se faire sans archives écrites, orales et autres. Il apparaît qu'au fil du temps les personnes physiques membres de ces associations ayant disparu et les divers documents relatant leurs activités et celles de leurs associations n'ayant pas été conservés ou ayant été égarés, le travail des historiens rencontre bien des difficultés devant des sources d'information lacunaires.

Sans cesse appelées à travailler dans l'urgence, les associations n'ont pas toujours eu le souci de conserver une trace pérenne de leurs actions. Au fil des générations se succédant, les nouveaux arrivants n'ont peut-être pas eu, non plus, le réflexe de rechercher les racines de leurs associations.

C'est pourquoi, nous nous adressons à vous pour vous alerter sur le risque de voir disparaître rapidement la mémoire de notre vie associative, mémoire sans laquelle l'on ne peut construire l'avenir.

Il y a extrême urgence à se préoccuper du destin de ces archives. Une expérience, initiée par l'AHPNE, est en cours dans le Finistère où Bretagne Vivante, d'autres associations et des personnes privées détentrices elles-mêmes de fonds d'archives se sont réunies avec des responsables des Archives départementales pour identifier ces archives (qui les détient, dans quelles conditions matérielles sont-elles conservées ?) et envisager leur sauvegarde par un versement ultérieur au centre d'archives départementales.

Quelle que soit la solution retenue - *et vous serez informés des conclusions de l'expérience bretonne* -, nous vous recommandons vivement de vous préoccuper de cette question et, à défaut de solutions définitives, de prendre des mesures conservatoires :

- pour mettre à l'abri les documents utiles à la mémoire de votre association et de notre mouvement que vous détenez ;
- pour identifier vos anciens responsables et militants qui ont pu en conserver.

Nous savons d'expérience que le manque de place ou les déménagements sont des occasions d'évacuations documentaires qui peuvent être désastreuses.

Afin de nous permettre de disposer d'une vue globale simplifiée de cette question au sein du réseau FNE, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir renseigner le questionnaire ci-joint (qui concerne aussi bien des fédérations régionales que leurs associations membres) et le retourner à France Nature Environnement.

Nous vous prions de croire, Madame la présidente, monsieur le président, cher(e) ami(e), en l'expression de nos sincères salutations.



Bruno Genty
président de France Nature Environnement



Henri Jaffaux
Président de l'AHPNE